



Registre des personnes vulnérables Plan communal de sauvegarde

Toutes les personnes disposant d'un appareil à oxygène sont invitées à s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables du Centre Communal d'Action Sociale, par le biais d'une fiche d'inscription. Cela permettra au CCAS d'intervenir rapidement en cas de coupure électrique sur la commune.

Ces dernières sont disponibles à l'accueil de la Mairie ou sur notre site Internet (www.ville-saint-yorre.fr).

Elles peuvent être également transmises par voie postale, sur simple appel téléphonique.

Fait à Saint-Yorre, le jeudi 16 novembre 2023

Le Maire, Président du CCAS,



Joseph KUCHNA

